|  |
| --- |
| **DOSSIER DE CANDIDATURES :****MÉRITES SPORTIFS 2022 – 2023**  |

Les candidatures **des résultats probants uniquement**, des clubs ou des personnes à mettre à l’honneur (comité, bénévole, entraîneurs, …) sont à envoyer **avant le mercredi 13 septembre à midi** :

- par mail à l’adresse : sports@frameries.be

- par courrier, au service des sports, Rue Archimède, 1 – 7080 Frameries

**Qui peut prétendre à être candidat aux Mérites Sportifs ?**

* Une personne pratiquant son activité sportive dans un club dont le siège se situe sur le territoire de Frameries ayant accompli, durant la saison 2022 – 2023 une performance méritant une mise à l’honneur ;
* Une personne domiciliée à Frameries ayant accompli une performance, une admirable carrière avec un club se situant en dehors de l’entité durant la saison sportive 2022 – 2023 ;

|  |
| --- |
| **Mérite Sportif : Formulaire de candidature** |

**Sportif – Sportive – Dirigeant – Entraîneur – Arbitre**

NOM DU CLUB :

NOM DU SPORTIF/DE LA SPORTIVE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE : N° :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

TÉLÉPHONE :

SPORT PRATIQUÉ :

AFFILIÉ(E) AU CLUB DEPUIS :

CATÉGORIE (cocher une catégorie par candidature) :

* Espoir individuel (moins de 16 ans)
* Espoir collectif (moins de 16 ans)
* Junior individuel (de 16 à 21 ans)
* Junior collectif (de 16 à 21 ans)
* Senior individuel (plus de 21 ans)
* Senior collectif (plus de 21 ans)
* Organisation (type d’organisation)
* Fidélité (plus de 25 ans dans le même club)
* Fair-Play (geste et initiative fair-play)

CRITÈRES D’ATTRIBUTION :

Veuillez décrire :

- les performances en 2022 – 2023 ; l’organisation ; la carrière comme dirigeant / arbitre / entraineur ; le geste fair-play.

- Joindre des photos (par mail) et éventuellement des coupures de presse.